

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



À UNE SÉANCE ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 février 2024 à 19 h 00, à la salle du conseil, située au 35, chemin de North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Julie Lamoureux, Lina Courtois et Huguette Larose, et Messieurs Jean Couture, Stéphane Laplante et Guillaume Poirier.

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Monsieur Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

Dix-neuf (19) personnes sont présentes dans la salle au début de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Séance ordinaire du 8 janvier 2024

4. Finance

5. Voirie

- 5.1 Rapport de dépenses – Contremaître des travaux publics
- 5.2 Rapport d'activité – Contremaître des travaux publics
- 5.3 Renouvellement à l'Association des travaux publics du Québec
- 5.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2023
- 5.5 Préparation des plans et devis et services pendant la construction – Travaux de voirie et de pavage chemins Forand et de la Rivière– Mandats à donner aux ingénieurs

6. Sécurité publique

6.1 Rapport mensuel – Chargé de projets en sécurité civile

7. Urbanisme

- 7.1 Rapport annuel 2023 - Inspecteur en bâtiment et en environnement
- 7.2 Rapport mensuel - Inspecteur en bâtiment et en environnement

8. Environnement

- 8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier
- 8.2 Rapport mensuel – Chargé de projets et inspecteur en environnement
- 8.3 Demande d'aide financière de l'APLM 2024 – Prélèvement et analyses d'eau

9. Loisirs / Culture

9.1 Défi des collines – Demande d'autorisation

10. Administration

10.1 Rapport de dépenses - Directeur général

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

- 10.2 Inscription au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec
- 10.3 Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux
- 10.4 Autorisation de vente du lot 6 605 240
- 10.5 Proclamation des journées de la persévérance scolaire
- 10.6 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

11. Adoption des comptes payés et à payer

12. Correspondance

13. Divers

14. Période de questions

15. Levée de la séance

1) MOT DE BIENVENUE

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-02-24

Il est proposé par : Stéphane Laplante

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 5 février Tel que rédigé.

ADOPTÉE

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance ordinaire du 8 janvier 2024

2024-02-25

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE

4) FINANCE

5) VOIRIE

5.1 Rapport de dépenses – Contremaître des travaux publics

Le rapport de dépenses du contremaître des travaux publics pour le mois de janvier est déposé, conformément au règlement 2016-489.

5.2 Rapport d'activités – Contremaître des travaux publics

Le rapport d'activité du contremaître des travaux publics pour le mois de janvier est déposé, conformément au règlement 2016-489.

5.3 Renouvellement à l'Association des travaux publics du Québec

Considérant l'intérêt du responsable des travaux publics de la municipalité de renouveler l'abonnement à l'Association des travaux publics du Québec afin de se tenir au courant des meilleures méthodes et équipements de travail;

2024-02-26

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

D'approuver pour 2024 l'adhésion de monsieur Luc Guertin à l'Association des travaux publics du Québec au coût de 150 \$.

Que cette dépense soit affectée au poste 02-320-00-454 du budget de la municipalité.

ADOPTÉE

**5.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local –
Reddition de compte 2023**

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 120 172\$ pour l'entretien du réseau routier local de Sainte-Catherine-de-Hatley, pour l'année civile 2023;

Considérant que ces compensations ont été utilisées pour des travaux admissibles liés à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, dont l'amélioration des systèmes de sécurité et l'entretien de la chaussée, du système de drainage et des abords de routes;

Considérant qu'une reddition de compte à l'intérieur du rapport financier sera transmise au plus tard le 15 mai prochain dans lequel les frais encourus admissibles à l'Entretien des routes locales seront présentés selon les rubriques indiquées par le ministère;

2024-02-27

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

D'informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'Entretien des routes locales dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale et qu'elle atteste de la véracité des frais encourus pour l'exécution de ses activités, le tout tel qu'apparaissant au rapport financier 2023 de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

ADOPTÉE

**5.5 Préparation des plans et devis et services pendant la
construction – Travaux de voirie et de pavage chemins
Forand et de la Rivière– Mandats à donner aux ingénieurs**

Considérant la décision prise par la municipalité d'aller de l'avant avec les travaux de voirie et de pavage sur les chemins Forand et de la Rivière;

Considérant la proposition de la firme de génie-conseil EXP en date du 17 janvier 2024, laquelle indique les conditions s'appliquant pour la réalisation de l'étape I, II et III de la proposition – Plans et devis pour appel d'offres et services durant la construction;

2024-02-28

Il est proposé par : Lina Courtois

Et résolu

D'accorder à la firme EXP, le mandat de réaliser les plans et devis pour appel d'offres pour la réalisation des travaux de voirie et de pavage, le tout en accord avec les termes de la proposition de la firme en date du 17 janvier 2024, c'est-à-dire sur une base horaire avec un montant maximum de 9 800 \$;

D'accorder également à la firme EXP le mandat prévu à l'étape III de la proposition de la firme en date du 17 janvier 2024 pour les services durant la construction en lien avec les travaux mentionnés au paragraphe précédent, le tout aux conditions de ladite proposition (tarification sur base horaire – montant maximum de 20 000 \$);

Que cette dépense soit affectée au poste 23-040-00-000 du budget 2024 de la municipalité.

ADOPTÉE

6) SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Rapport mensuel – Chargé de projets en sécurité civile

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Le rapport du chargé de projets pour le mois de janvier est déposé.

7) URBANISME

7.1 Rapport annuel 2023 - Inspecteur en bâtiment et en environnement

Le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2023 est déposé.

7.2 Rapport mensuel - Inspecteur en bâtiment et en environnement

Le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour le mois de janvier est déposé.

8) ENVIRONNEMENT

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

Le rapport de l'inspecteur forestier pour le mois de janvier est déposé.

8.2 Rapport mensuel – Chargé de projets et inspecteur en environnement

Le rapport en environnement pour le mois de janvier est déposé.

8.3 Demande d'aide financière de l'APLM 2024 – Prélèvement et analyses d'eau

Considérant le projet de détermination du bilan de phosphore dans le lac Magog que l'APLM mène depuis 2018;

Considérant qu'une des actions du projet consiste à effectuer la vérification de la qualité de l'eau des tributaires;

Considérant que l'APLM pour 2024 désire échantillonner à l'embouchure des ruisseaux Camp Savio et Drouin ainsi que celui du secteur rue des Colombes, du secteur chemin du Ruisseau et du secteur chemin Lavallée;

Considérant que pour 2024 les frais sont estimés à 2 500\$ et demandent à la municipalité s'il serait possible d'en assumer le coût;

2024-02-29

Il est proposé par : Guillaume Poirier

Et résolu

Que le conseil accorde un montant de 2 500\$ à l'APLM pour les prélèvements et analyses qui seront faits en 2024 dans l'embouchure des 5 ruisseaux demandés, le tout conditionnellement à ce que l'évaluation des terrains des ruisseaux ciblés détermine la pertinence et la faisabilité de l'échantillonnage pour le programme d'échantillonnage de la MRC par notre inspecteur en environnement.

Que le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02-460-00-400.

ADOPTÉE

9) LOISIRS / CULTURE

9.1 Défi des collines – Demande d'autorisation

Considérant la demande de l'organisateur du défi des collines visant à obtenir l'autorisation pour la tenue des éditions 2024 du Défi des collines soit le défi enneigé prévu pour le 25 février 2024 et l'édition estivale qui elle doit se tenir le 25 août 2024;

Considérant les demandes accessoires pour l'utilisation sans frais du chalet des loisirs pour les 2 événements et de la salle communautaire pour l'édition estivale du Défi des collines 2024;

Considérant aussi les demandes d'installation de petit chapiteau sans ancrage dans l'asphalte et la permission de stationner sur un côté du chemin de la Montagne pour le défi enneigé;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

2024-02-30

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley autorise la tenue des deux éditions du défi des collines pour l'année 2024;

Que la municipalité donne également une réponse favorable aux demandes d'utilisation de la salle communautaire et du chalet des loisirs sans frais, tout en laissant l'accès en hiver aux utilisateurs des sentiers de ski fond, d'installation de petit chapiteau sans ancrage dans l'asphalte et la permission de stationner sur un côté du chemin de la Montagne, le tout selon les termes de la demande.

De demander à l'organisation d'aviser les corps policiers concernés par l'événement.

ADOPTÉE

10) ADMINISTRATION

10.1 Rapport de dépenses - Directeur général

Le rapport de dépenses pour le mois de janvier du directeur général est déposé conformément au règlement 2016-489.

10.2 Inscription au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Considérant que le conseil a autorisé l'adhésion du directeur général à l'Association des directeurs généraux du Québec (ADMQ) en 2024;

Considérant que l'ADMQ tiendra son congrès annuel les 12, 13 et 14 juin prochains,

2024-02-31

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

D'autoriser la participation au congrès de l'association qui se déroulera en juin au coût de 577 \$ plus taxes et d'en déboursier les frais afférents, à même le poste 02-130-00-454 des prévisions budgétaires 2024.

ADOPTÉE

10.3 Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux

Considérant que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

Considérant que la division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12,0.1, de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2);

Considérant que la municipalité procède à une demande de reconduction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle ou doit avoir lieu l'élection générale;

Considérant que sa reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

Considérant que la commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division,

2024-02-32

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

Que la municipalité demande à la commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

ADOPTÉE

10.4 Autorisation de vente du lot 6 605 240

Considérant que la municipalité a signé une promesse de vente du lot 6 605 240 avec le Centre de la petite enfance Les petits Hêtres le 9 février 2024 au prix de 87 000\$, conditionnelle à l'obtention de l'ensemble des autorisations de la CPTAQ nécessaires à la réalisation de la transaction;

Considérant la décision favorable de la CPTAQ dans le dossier n° 437545 sous certaines conditions le 14 décembre 2022;

Considérant que la Municipalité à la volonté de sortir le lot 6 605 240 du domaine public afin qui devienne du domaine privé,

2024-02-33

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

Que la municipalité accepte la demande de vente du lot 6 605 240 au prix de 87 000 \$.

Que tous les coûts de transaction soient à la charge de l'acheteur incluant les frais de l'acte de vente, de la publication ainsi que des copies requises.

Que le lot 6 605 240 soit sorti du domaine public afin qu'il devienne du domaine privé.

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer l'acte de vente du lot 6 605 240.

ADOPTÉE

10.5 Proclamation des journées de la persévérance scolaire

Considérant que les décideurs et les élus de l'Estrie ont placé, depuis 19 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

Considérant que les élus de l'Estrie, via la table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

Considérant que les élus de l'Estrie, via la table des MRC de l'Estrie, on placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que de développement social;

Considérant que les différents éléments du contexte actuel ont des impacts sur les apprentissages, la motivation, l'engagement, la santé et le bien-être des élèves et des étudiants, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'Économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

Considérant que les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encre 16,2 % de ces jeunes décrochent annuellement sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2019-2020);

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

Considérant que R3USSIR organise, du 12 au 16 février 2024, la 15^e édition des journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Pour leur futur, persévérer se conjugue toujours au présent! ». Cette édition 2024 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et favorisant leur persévérance scolaire;

Considérant que les journées de la persévérance scolaires se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

2024-02-34

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley proclame les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2024 comme étant les journées de la persévérance scolaire dans la municipalité et s'engage à :

- **Appuyer** R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.
- **Encourager** et féliciter publiquement les jeunes de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley pour leur persévérance scolaire.
- **Porter** fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.
- **Afficher** le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible.
- **Faire** parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR.

ADOPTÉE

10.6 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

Considérant que la municipalité a reçu le 21 juin 2021 une aide financière du Gouvernement du Québec d'un montant maximal de 130 965 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

Considérant que le 19 décembre 2022 le Gouvernement du Québec a prolongé le programme jusqu'au 31 mai 2024;

Considérant que la municipalité a déjà autorisé par la résolution 2024-01-021 des travaux à son centre communautaire et à l'hôtel de ville pour un montant d'environ 75 000 \$;

Considérant que la municipalité aurait des travaux supplémentaires de rénovation à effectuer à son centre communautaire et à l'hôtel de ville pour un montant d'environ 55 000 \$;

Considérant que les travaux au centre communautaire consistent au changement du recouvrement du plancher dans la salle principale;

Considérant que les travaux à l'hôtel de ville consistent principalement au réaménagement de la salle de bain et de l'espace d'entreposage des archives au sous-sol,

2024-02-35

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Que le conseil autorise les travaux supplémentaires de rénovation au centre communautaire et à l'hôtel de ville pour un montant plus au moins de 55 000 \$.

Que le montant de la dépense soit couvert par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux et soit réalisé avant le 31 mai 2024.

ADOPTÉE

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

| Liste des comptes payés | | | |
|----------------------------------|------------------------|--|---------------------|
| Fournisseur | No Chèque | Description | Montant |
| ADMQ | 202400054 | Cotisation membre régulier résolution 2024-01-018 | 1 054.13 \$ |
| Banque alimentaire Memphrémagog | 202400056 | Aide financière résolution 2024-01-022 | 1 000.00 \$ |
| BELL | 202400048 | Téléphone hôtel de ville et salle communautaire | 657.19 \$ |
| BELL Canada | 202400051 | Internet et IP fixes | 174.71 \$ |
| COMBEQ | 202400057 | Adhésion des inspecteurs résolution 2024-01-010 | 707.10 \$ |
| Croix Rouge | 202400055 | Entente de services aux sinistrés résolution 2024-01-009 | 554.60 \$ |
| Desjardins Assurances | 202400058 | Assurances collectives janvier Q19800310 | 2 383.89 \$ |
| FP TELESET | 202400047 202400061 | Achat timbres | 1 149.76 \$ |
| FTQ | 202400064 202400065 | REER | 3 041.14 \$ |
| Hydro-Québec | 202400049 | Éclairage public | 25.12 \$ |
| Infotech | 202400053 | Contrat de soutien résolution 2024-01-019 | 9 837.26 \$ |
| MINISTÈRE DU REVENU | 202400062 | Déductions à la source | 12 556.93 \$ |
| RECEVEUR GÉNÉRAL | 202400063 | Déductions à la source | 5 164.97 \$ |
| Régie inter.déchets de Coaticook | 202400052 | Déchets, compost et boues décembre 2023 | 2 605.96 \$ |
| VILLE DE SHERBROOKE | 202400050 | Électricité | 2 094.86 \$ |
| | | *Rémunération des élus | 11 865.29 \$ |
| | | *Rémunération du personnel | 22 036.27 \$ |
| Total des comptes payés | | | 76 909.18 \$ |

| Liste des comptes à payer | | | |
|-------------------------------------|-----------|--|---------------|
| Fournisseur | No Chèque | Description | Montant |
| ADN Communication | 202400105 | Licence mensuelle décembre | 68.74 \$ |
| Au Microphone | 202400091 | Versement 1 de 2 pour 12 entrevues réso 2024-01-020 | 1 810.86 \$ |
| BERGERON, Julie | 202400094 | Entretien ménager janvier salle communautaire et hôtel de ville | 1 208.25 \$ |
| CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. | 202400077 | Forfait consultation 2024 réso 2023-09-254 Dossier général administration | 5 166.41 \$ |
| Camions Denis Lefebvre | 202400112 | Contrat déneigement versement 3 de 5 | 199 818.73 \$ |
| Centre Amaro des Cantons L'Est Inc. | 202400098 | Bouteilles d'eau | 56.00 \$ |
| COTE JACQUES | 202400109 | Remboursement 50% abonnement biblio | 60.00 \$ |
| COULOMBE THOMAS | 202400110 | Compensation déplacement salle communautaire | 540.00 \$ |
| COURTOIS, Lina | 202400089 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 | 250.00 \$ |
| COUTURE, Jean | 202400087 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 | 250.00 \$ |
| CWE | 202400103 | Versement 2 de 4 Déneigement ch tolérance | 6 467.34 \$ |
| DEMERS, Jacques | 202400081 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 Remboursement lunch et km janvier | 319.68 \$ |
| Diane Longval | 202400090 | 3 no civiques | 34.49 \$ |
| ENTREPRISE LTCA INC. | 202400067 | Location toilette chimique | 172.46 \$ |
| F.Racicot Excavation Inc. | 202400068 | MG20B | 80.49 \$ |
| Fonds d'information | 202400066 | Avis de mutation janvier | 25.00 \$ |
| Foss National | 202400115 | Factures essence | 510.48 \$ |
| FQM | 202400083 | Honoraires juridiques _Étude faisabilité eau potable et eaux usées réso 2023-11-295 | 1 150.88 \$ |
| GARAGE HAMEL INC | 202400085 | Réparation Ford F-250 | 5 433.39 \$ |
| Gilles Labonté Inc. | 202400080 | Batterie 6 volts chalet des patineurs | 41.65 \$ |
| INFORMATIQUE ORFORD | 202400079 | Mise à jour serveur, ménage serveur, problème sauvegarde | 475.13 \$ |
| INFOTECH | 202400076 | Support taxation annuelle | 100.61 \$ |
| Lamoureux Julie | 202400107 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 | 250.00 \$ |
| LANGLOIS-DOR, Étienne | 202400100 | Remboursement vêtement de travail | 86.22 \$ |
| Laplante Stéphane | 202400108 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 | 250.00 \$ |

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

| | | | |
|-----------------------------------|-----------|---|----------------------|
| LAROSE, Huguette | 202400078 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 | 250.00 \$ |
| Leprohon inc. | 202400093 | Maintenance préventive air climatisé salle communautaire | 559.93 \$ |
| Les Services Exp Inc. | 202400092 | Services techniques ponceau Waban-Aki et travaux Secteur Des Roses | 2 109.79 \$ |
| Les Services MJD et Fils Inc | 202400095 | Versement 3 de 4 Déneigement ch tolérance et stationnements | 13 701.01 \$ |
| Loiselle Nancy | 202400102 | Remboursement achat papeterie | 52.34 \$ |
| Marc Marin | 202400111 | Remboursement frais cellulaire et km janvier | 77.36 \$ |
| MATÉRIAUX MAGOG ORFORD | 202400070 | Poignée de remplacement ancienne Caisse, tuile à plafond salle communautaire, ruban mousse | 152.85 \$ |
| Medial | 202400097 | Forfait semestriel janvier 2024 | 544.53 \$ |
| MEGABURO | 202400072 | Contrat photocopies et frais annuels de gestion | 183.50 \$ |
| Mission Communications LLC | 202400101 | Frais annuel débitmètre (ré-impression de chèque perdu dans la poste) | 496.00 \$ |
| MOLLEUR STÉPHAN | 202400071 | Versement 3 de 4 Déneigement ch tolérance et trottoirs du village | 4 189.40 \$ |
| MRC DE MEMPHRÉMAGOG | 202400069 | Équilibrage janvier et février, 1er versement de la quote-part annuelle | 104 824.50 \$ |
| NETTOYAGE J.L. Inc | 202400086 | Nettoyage des conduits de ventilation hôtel de ville et filtres | 1 174.60 \$ |
| PARR CAROLINE | 202400088 | Remboursement surtaxe natation | 157.50 \$ |
| POIRIER, Guillaume | 202400084 | Allocation fourniture informatique réso 2023-02-129 | 250.00 \$ |
| PREPARATIONS POSTALES DE L'ESTRIE | 202400106 | Frais poste comptes de taxes 2024 | 1 490.91 \$ |
| Produits Sany | 202400104 | Produits nettoyants et hygiénique salle communautaire | 600.40 \$ |
| RÉCUPÉRATION L. MAILLÉ 2016 | 202400073 | Ramassage de cerf | 287.44 \$ |
| RÉGIE DE POLICE MEMPHRÉMAGOG | 202400074 | Février | 45 875.00 \$ |
| Respect Contructions inc | 202400116 | Travaux d'ébranchage | 1 494.68 \$ |
| S.P.A. DE L'ESTRIE | 202400075 | Janvier | 861.33 \$ |
| SCU Service conseil en Urbanisme | 202400082 | Honoraires en urbanisme | 1 667.14 \$ |
| Services de cartes Desjardins | 202400114 | 185,05\$ Voirie 189,52\$ Bureau en gros_ chemises de classement 17,25\$ Skypoint caméra descente à bateaux 46,56\$ ITCloud 82,97\$ Enveloppes compte de taxes 21,79\$ Enveloppes Express Post 16,39\$ Lunch dg formation Élection Québec 35,24\$ Lunch dg et maire rencontre citoyens 109,20\$ Lunch élus atelier travail du 30 janvier | 703.97 \$ |
| Société financière Grenco Inc. | 202400099 | Contrat location photocopieur | 82.93 \$ |
| Technologies Cdware Inc | 202400113 | Contrat de service GSP déneigeuses janvier | 36.56 \$ |
| | | Total des comptes à payer | 406 450.48 \$ |

| | | | |
|--|--|---|----------------------|
| | | Grand total comptes payables et salaires | 483 359.66 \$ |
|--|--|---|----------------------|

2024-02-36

Il est proposé par : Lina Courtois

Et résolu

Que les comptes soient payés tels que présentés.

ADOPTÉE

12) CORRESPONDANCE

Quelques éléments de correspondance sont laissés à l'attention des membres du conseil.

13) DIVERS

Aucun sujet n'est traité.

14) PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Les élèves de l'école Dominique-Savio ont profité de la séance pour présenter et déposer la chaise des générations afin de transmettre aux élus leurs valeurs pour les générations futures.

15) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée vers 20h09 sur proposition Huguette Larose.

ADOPTÉE

Jacques Demers
Maire

Marc Marin
Greffier-trésorier